

infos

TRAVAUX

Avril
2016

PIERRE SÉMARD
/ SAINT-DENIS

www.oph-plainecommunehabitat.fr

[f plainecommune.habitat](https://www.facebook.com/plainecommune.habitat) [@Plaine Co Habitat](https://www.instagram.com/PlaineCoHabitat)



Stéphane PEU,
président

LES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE VOTRE RÉSIDENCE DÉBUTENT

Depuis plusieurs années, l'Office public Plaine Commune Habitat et la Ville ont considérablement transformé votre quartier. Plaine Commune Habitat a souhaité poursuivre cette dynamique avec le ravalement de votre résidence pour améliorer encore votre cadre de vie. Nous sommes heureux de pouvoir rapidement engager cette opération importante et resterons à votre écoute pendant toute la phase de travaux compte-tenu de la gêne qu'elle pourra représenter dans votre quotidien.



L'ORGANISATION DU CHANTIER

JCP EST L'ENTREPRISE QUI RÉALISERA LES TRAVAUX.

Fin avril, et pendant environ 1 mois, le chantier s'installera : mise en place des échafaudages, installation du bureau de chantier...

Une fois l'installation effectuée, **les travaux de ravalement débuteront par phases**, en commençant par la rue du 19 mars 1962 et se poursuivront place Pierre Sémard.

Les échafaudages seront déplacés au fur et à mesure de l'avancée du chantier. Chaque étape dure environ 2 mois. Le chantier, à l'issue de l'installation, doit durer environ **12 mois**, durée qui reste prévisionnelle et reste soumise aux aléas climatiques.

VOS CONTACTS

Pour toute demande relative au chantier, n'hésitez pas à prendre contact avec vos gardiens à la loge.

M. MAUCHE 06 68 22 12 93
M. ZAMORD 06 60 32 68 65
M. VANSTAVEL 06 60 32 68 76
M. NSINGI 07 60 46 78 69

UN CAHIER DE DOLÉANCES EST DISPONIBLE À LA LOGE,

vous pourrez y inscrire toutes vos réclamations relatives au chantier.

À SAVOIR

LE BUDGET des travaux de ravalement de votre résidence est fixé à 553 916 € TTC, financés par l'office. Ces travaux n'entraîneront pas d'augmentation de loyer spécifique.

REPÈRES



LE RAVALEMENT

comprend toutes les opérations qui ont pour but de remettre les façades d'un bâtiment en bon état. Le ravalement des façades est une action simple et immédiate qui contribue fortement à l'amélioration du cadre de vie et à la qualité de vie des habitants.



LE PROGRAMME DES TRAVAUX

LES FAÇADES

Toutes les façades bénéficieront d'un traitement pour les imperméabiliser. En rez-de-chaussée, des briquettes seront installées sur les façades.

LES TERRASSES

Les terrasses privatives des logements situés en rez-de-chaussée seront fermées

LES BALCONS

Le sol des balcons sera remis en peinture. Les balcons devront être pour l'occasion débarrassés de tous objets ou plantes, vous en serez informés par voie d'affichage quelques jours avant.

LES VOIETS

Tous les volets en PVC bénéficieront d'un nettoyage. Les volets en PVC des logements situés en rez-de-chaussée seront remplacés par des persiennes métalliques.

LES ESPACES EXTÉRIEURS

Les descentes d'eau pluviale seront remplacées. Les jardinières de la place Pierre Sémard et de la rue Henri seront aménagées. Du carrelage sera posé sur les sols des rampes et des escaliers des entrées d'immeubles.

Une alarme sera installée sur toute la longueur de l'échafaudage au 1^{er} étage.